L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 NOVEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
IMPRIMEURS - ÉDITEURS.

DIMANCHE MATIN, 7 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par J. Deiau, jr, dans sa nouvelle salle d'encan, rue Gravier, coin Carondelet—Meubles, pianos et meubles de bureau.

Par H. Scott, au No 45 de la rue de Chartres—marchandises en lots, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par G. Lesan, au No 6 de la rue de Chartres—Chapeaux, habillements, articles de toilette.

Par Louis Stein & Bros à leur salle d'encan, No 16 de la rue de Chartres à 10 heures—bottes, souliers et brodequins.

Par H. Simon, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches et lingerie.

THEATRES.

Aujourd'hui Dimanche.

THÉATRE DE L'OPÉRA—Gentil Bernard, drame—Blaise et Babet, danse.

THÉATRE ST CHARLES—Colleen Bawn, or the Brides of Garryowen.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Three Guardsmen.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turcin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185 ....Rue des Remparts..........185

ATTENTION !

☞ Magnifique assortiment d'articles de fantaisie et d'ornement.

Mesdames et messieurs votre attention est appelée sur la vente à l'encan de D. S. Murphy.

Chaussures.—M. M. Stern, encanteur, vendra lundi 8 novembre à 10 heures, 600 caisses de chaussures de tout genre. Voir aux annonces.

Stock de Magasin à l'encan.—Cette vente est pour les dames et pour le commerce. Mardi prochain à 10 heures, et les jours suivants, M. O. de Fer et vendra le fonds du magasin de I. Breton, No 10 rue de Chartres, au coin de la rue Dumaine. Ce fonds se compose de tous articles à l'usage des dames tels que mantes, robes de soie, draps et velours, articles de bal, etc. de toute sorte, broderies, lingeries, dentelles, chapeaux, rubans, &c. &c.

FEUILLETON.

Nos lecteurs trouveront le feuilleton en tête du supplément que nous publions avec l'édition de ce jour.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—On trouvera tous les dimanches, en tête de la deuxième page de l'Abeille, la chronique de l'Opéra contenant le compte rendu des représentations données pendant la semaine.

Réclames, etc.

Pour les entrefilets appelant l'attention sur les annonces, voir la deuxième page.

Reprise des Paiements en Espèces.

Il est certain que depuis janvier 1862, époque où fut voté le legal tender bill et où les greenbacks furent lancés dans la circulation, tous les secrétaires du Trésor, M. Chase, M. McCulloch et M. Boutwell ont eu avant l'idée de revenir le plus vite possible à la reprise des paiements en espèces. Cette idée a dû être dominante, surtout depuis le retour de la paix. M. McCulloch avait déjà été frappé des pertes immenses que le règne du papier-monnaie causait aux Etats-Unis dans leurs rapports commerciaux avec l'Europe, et M. Boutwell a été frappé en outre de la corruption que ce moyen dépréciant d'échange et de circulation propageait dans le pays. C'est aux greenbacks qu'il faut attribuer les scandales qui planent aujourd'hui sur la réputation du président, du président Grant, et ses dénégations ou affirmations, quelles qu'elles soient, ne pourront jamais dissiper le nuage qui obscurcit la sérénité et la pureté de son administration. Les pertes de la Bourse qui ont causé tout récemment tant de scandale, peuvent se renouveler encore, et M. Boutwell doit être plus pressé que son prédécesseur à y mettre un terme par des mesures qui feront disparaître toute différence de valeur entre les deux circulations, celle de l'or et celle du papier.

Nous croyons aussi que M. Boutwell y est plus engagé que son prédécesseur. M. McCulloch dans ses rapports sur l'administration du Trésor dans un temps nébuleux et où les réserves étaient encore partout les bruits de la guerre. Aujourd'hui, ces bruits ont tout à fait expiré, et, tant que le Sud soit encore menacé des fureurs congressionnelles, la paix, et même une paix profonde, règne sur tous les points de cette vaste république. Or, la paix a ses nécessités et ses obligations, en même temps que ses bienfaits et ses avantages. Il faut que la paix rétablisse les maux de la guerre, il faut que le commerce, la finance et le crédit, en un mot, qui elle implique, reçoivent une satisfaction aux intérêts du pays, aux intérêts de toutes les nations avec lesquelles le pays est en rapport de commerce. Sous la paix, qui a permis au Sud de produire une récolte de 2,430,000 balles en 1867, de 2,414,992 balles en 1868, et de 2,600,000 balles, d'hui, en 1869, ne pouvait rien faire pour le crédit public quand tous les débouchés commerciaux sont plus ouverts que jamais aux exportations des Etats-Unis, alors, aussi servirait-elle et qui en seraient ces besoins ?

Si nous en croyons les dernières dépêches reçues, Mr Boutwell a compris que la paix, en effet, doit produire que plus tôt, et que ce qu'elle doit produire c'est la confiance dans le crédit public, confiance qui ne saurait renaître cependant entièrement sans la reprise des payements en espèces. Mr. Boutwell vise donc dès aujourd'hui à ce grand but, lequel s'il est atteint, ne manquerait pas de donner à son administration un certain lustre. Les moyens d'action existent d'ailleurs et il s'agit d'en user avec habileté et mesure. Il faut de plus en user avec résolution et énergie, car les choses pressent. D'un côté, la Cour Suprême menace le papier-monnaie d'un décret inconstitutionnel, lequel discrédit serait sans doute funeste à beaucoup d'intérêts ; de l'autre, le parti démocrate attaque la situation toute entière avec ses opinions fort avancées sur le payement de la dette. Ces opinions sont bien accueillies par la masse du peuple américain, et l'on s'en aperçoit à chaque élection nouvelle. Les démocrates n'ont pu emporter l'Ohio ou la Pennsylvanie, mais ils tiennent l'Etat Empire, New-York, et son frère, le New-Jersey. Il s'en été fort près de l'emporter dans d'autres Etats et la même où ils ont été vaincus, on a remarqué un changement grave dans l'esprit des votants. Les votants n'ont pas repoussé précisément les principes du parti démocrate, principes aux quels ils ne demandent pas mieux que le revenir le plutôt possible, ils ont repoussé seulement un souvenir d'alliance entre le parti démocrate et le Sud. C'est ce souvenir qui a fait échouer Pendleton et Packer dans l'Ohio, et la Pennsylvanie, et si le Sud n'existait pas, le Nord tout entier serait démocrate. Il n'y a donc rien qu'un esprit de rancune à vaincre et quand le peuple du Nord sera bien convaincu que son grief n'est plus qu'un préjugé, le préjugé sera bien vite dissipé et nous verrons rentrer dans le parti démocrate tous les Etats qui votèrent pour le prédécesseur immédiat du président Buchanan, pour Franklin Pierce. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les partisans d'une réparation partielle et les adversaires du 15e amendement à la Constitution sont en majorité dans les Etats-Unis, et que la victoire leur appartient par le pouvoir qu'ils voudront agir de concert dans les élections générales.

M. Boutwell et les meneurs du parti radical comprennent sans doute la force de cette situation et ils veulent y porter remède en séparant les ennemis des lois de reconstruction des financiers réformateurs, aux idées desquels paraissent se rallier tous les républicains conservateurs et même un certain nombre des radicaux non directement intéressés à l'existence du parti.

Le meilleur moyen d'obtenir ce grand résultat serait, sans doute, la reprise des paiements en espèces, reprise qui ne permettrait plus la discussion sur la nature des valeurs à donner pour le service des intérêts de la dette, ou pour l'amortissement de la dette elle-même. Maintenant, cette reprise est-elle possible ? Voici comment, selon nous, elle pourrait avoir lieu. On évalue généralement la récolte de coton de cette année à 2,700,000 balles. L'exportation pourra donc s'élever à près de deux millions de balles. Au moment donné, l'Europe, très certainement, sera, pour payer ce coton, de fortes sommes d'or à envoyer en Amérique, car la balance commerciale l'exigera impérieusement. Faisant agir alors et simultanément les 100 ou les 115 millions d'or de réserve dans la caisse fédérale, et annonçant d'autre part que les droits de douane pourront être dorénavant acquittés en greenbacks, le secrétaire Boutwell donnerait aux billets une assez vive impulsion de hausse pour qu'ils atteignent le pair avec l'or, et pour qu'ils soient reçus avec leur valeur dénominative partout et dans toutes les transactions en paiement de salaires, d'acquisitions immobilières et d'achats de traites ou de change.

Tout parait favoriser ce mouvement de hausse dans la valeur des billets créés par le "Legal Tender Bill" de 1862. Les recettes du Revenu de l'Intérieur ont été considérables depuis six mois ; les sommes reçues en or dans les douanes ont dépassé toutes les prévisions ; nulle résistance de fait, excepté dans la Floride, n'a eu lieu contre les lois fiscales des Etats-Unis, et nulle résistance ne paraît en germe nulle part. Le Congrès vraisemblablement maintiendra l'ordre financier actuel en prolongeant d'un an ou deux l'impôt sur les propriétés personnelles. En conséquence, la confiance n'étant ébranlée sur aucun point du système, personne ne pourra douter de la puissance du gouvernement à faire face à tous ses engagements, obligations ou ou dettes. La parité de valeur, ayant été une fois obtenue entre l'or et les billets des Etats-Unis, se maintiendra sans danger de rechute pour les billets, dont le nombre du reste aura été de beaucoup diminué par la vente de l'or fédéral.

Voilà, sans doute, quel est actuellement le plan de Boutwell, et, comme nous le disons plus haut, tout le favorise, et la récolte de coton au Sud, et la recette journalière du Revenu de l'Intérieur, et la pluie d'or qui se fait dans les bureaux de douane et le paiement de l'impôt personnel et mobilier, et la paix profonde qui règne dans le pays. Mais tous ces avantages n'assurent pas absolument la réussite du plan, et nos lecteurs remarqueront que nous ne prononçons pas une seule fois le mot de certitude à propos du résultat.

LES ELECTIONS DU NORD.—D'après les dernières dépêches télégraphiques, les démocrates l'ont emporté dans l'Etat de New York par une majorité de seize mille voix, et ils ont la majorité dans les deux Chambres. Dans la Pensylvanie, la majorité radicale a été réduite à 5,000 voix, et dans l'Ohio à 7,500. Voici le vote pour gouverneur de ce dernier Etat :

R. B. Hayes, radical	235,982
G. H. Pendleton, démocrate	228,481
Majorité radicale	7,501

En réunissant le total des votes dans les trois Etats ci-dessus nommés, qui sont les trois Etats les plus peuplés de l'Union, on trouve que les démocrates y ont une majorité de quelques milliers de voix. Ce résultat ne laisse pas que d'être encourageant pour l'avenir ; il indique une réaction conservatrice très marquée.

LA PRIÈRE DOMINICALE.—Nous avons reçu du maestro G. Curto une composition nouvelle dédiée par lui à George Peabody. Cette composition est la prière dominicale arrangée pour trois voix et publiée avec les paroles anglaises. M. Curto, qui est professeur de musique à l'école normale et dans les hautes écoles de notre ville, avait dédié ce morceau à George Peabody en lui adressant la lettre suivante :

Monsieur,

"La reconnaissance de ceux auxquels vous avez donné le pain de l'instruction mêlera chaque jour votre nom à leurs prières ; daignez accepter la dédicace de cette prière, la plus belle de toutes les prières.

"Respectueusement,

"G. CURTO."

Puisque nous avons occasion de parler de M. G. Curto, disons qu'aujourd'hui même on doit exécuter à l'Eglise St-Eustache, à Paris, une messe en musique de sa composition.

☞ Maître François, le jeune garçon sans os, au cirque de Ames, au cercle Tivoli, demain.

JOURNAUX ET PUBLICATIONS.—Nous avons reçu de E. A. Simon, dont le dépôt de journaux est actuellement Passage de la Bourse No 91, une liasse de journaux et publications d'Europe et d'Amérique. Nous le remercions de son envoi. On peut s'approvisionner chez lui de nouvelles venant des divers points des deux continents. M. Simon prend des abonnements à toutes les publications périodiques et les porte à domicile.

CHRONIQUE LOCALE.

EMIGRATION TEMPORAIRE.—Ceux qui aiment à émigrer...[illegible] Il est à croire que la plupart de ces travailleurs trouveront assez d'avantages dans nos campagnes pour s'y établir définitivement.

LE CONTROLEUR ET LES WARRANTS.—Le juge Leaumont a décidé, hier, que le contrôleur de ville ne devait pas être autorisé à commenter sur le dos des warrants du jury les points à propos de la petite cour de district... [illegible] sur le dos des warrants.

MANDAMUS.—Le juge Cooley a répondu au mandamus par l'avocat Filleul avait sollicité de la Cour Suprême pour forcer la Sixième Cour de District à accorder un appel suspensif dans l'affaire des warrants métropolitains, qu'il le cantonnement requis par lui était nécessaire et aussi qu'avant la demande faite au bureau métropolitain le jugement avait été exécuté et l'argent payé au trésorier, M. Burbank.

OFFENSE CONTRE LE CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Cette bande devient pas générale. On parle de nègres qui jettent des bûches de bois dans les chars quand ils passent et même de coups de fusil qu'ils tirent contre les trains. Vendredi, une dame aurait reçu à la tête un morceau de bois lancé avec force par un nègre qui se tenait sur le bord de la voie et qui n'a pas même décampé après son acte brutal ; ce qui prouve qu'il avait des sentiers non loin de là et que ces sentiers auraient paru et l'on eut tenté d'arrêter le coupable. Dans le cas où la voie ferrée de Jackson continuerait à recevoir de pareilles visites, il serait bon que la Compagnie fit faire une battue générale dans les bois du voisinage, afin d'arrêter les truands de toute couleur qui les infestent.

ARRESTATION DE VÉTÉRANS.—On n'est pas tout à fait si tolérant à Jefferson qu'à la Nile-Orléans à l'égard des prétendus vétérans de 1814 et 15, et nous en félicitons notre voisine. Elle donne un bon exemple qu'on devrait s'empresser de suivre ici. Hier, aux vétérans qui s'étaient présentés devant le greffier de la Cour de District, à Carrollton, pour avoir leurs certificats, ont été interrogés par l'avocat de district, qui les a tous fait mettre en prison, d'où ils ne sortiront, très probablement, que pour entrer dans celle du pénitencier. Tous ces vétérans répondaient les uns pour les autres, et maintenant ils sont prêts à dénoncer le courtier par les conseils duquel ils se sont fourvoyés si misérablement.

MISE EN ACCUSATION.—Le Grand Juri de la Première Cour de District s'est adressé à l'avocat général pour savoir s'il pouvait décréter d'accusation un officier d'Etat avant qu'il fût *impeaché* par la Législature. L'avocat général a répondu négativement, attendu que l'accusation du Grand Juri jetterait le désordre dans toute la machine du gouvernement d'Etat.

BUREAU MÉTROPOLITAIN DE POLICE.—Ce Bureau prend des airs qui ne lui conviennent guère. Il a fait savoir aux quatre recorders de la ville qu'il exigerait tels jours de la semaine et que ces magistrats eussent à fixer pour d'autres jours les affaires où le témoignage des commissaires est requis. Le recorder Becker a répondu qu'il était fort surpris de cette demande qu'il n'avait aucun contrôle à exercer sur la convenance des témoins, constatant ou avocats, et qu'en conséquence il ne changerait rien à la routine de la cour.

LA TAXE SUR LES THÉATRES.—La nouvelle ordonnance sur les licences, telle qu'elle a été adoptée par le Conseil des Aldermen, réduit la taxe sur les théâtres, sur l'Opéra, etc., de $500 à $350.

L'ARBRE ET LA MAISON DE LA RUE ST CONDÉ.—M. Freret demande aujourd'hui une indemnité de $2500 pour le tort que le passage de la maison de M. John L. Davis a causé à un arbre lui appartenant, arbre de grande valeur pour lui et planté sur la banquette suivant toutes les conditions légales requises. Le commissaire des rues Murphy demande, de son côté, qu'il lui soit alloué $400 pour payer l'avocat qu'il a été forcé d'employer en cette circonstance. St Davis perd son procès, il aura à payer beaucoup plus que ne valait la maison qui a bloqué pendant nombre de jours la rue Seconde et qu'il a voulu faire rouler d'un lot sur un autre.

L'AFFAIRE D'OUTRAGE CONTRE UNE JEUNE FILLE.—A l'égard de John Leary, accusé d'avoir outragé Maria Hall, petite fille âgée de neuf ans, le recorder Becker a dit que les témoignages étaient contradictoires ; qu'il est forcé de croire à la déclaration donnée sous serment par l'officier qui a arrêté Leary, que la personne interrogée n'est pas la même, Leary lui ayant échappé dans la nuit mentionnée dans l'affidavit ; qu'il ne peut refuser d'admettre à caution personne, à moins qu'il n'y ait des preuves positives du crime. En conséquence, il fixe le cautionnement de Leary à $15,000.

FRAUDE.—Un mandat d'arrêt a été lancé contre un jeune homme nommé J. Tarney, sur la plainte du capitaine Dixon, qui l'accuse d'avoir obtenu de lui par fraude la somme de $150 au moyen de faux prétextes. Il paraît que ce montant était d'une vente de coton appartenant à J. H. Spencer, de la paroisse Caddo, et que l'accusé s'est présenté comme son agent de collection. Pour le prouver il a produit une lettre fabriquée. Sur cette preuve, l'argent lui fut payé. Il a découvert maintenant qu'un pareil ordre n'a pas été donné. L'accusé n'a pas encore été arrêté, mais il est probable qu'il le sera bientôt.

VOL.—Un inconnu entrant, hier, dans la boutique de Jos. Dostmier, tailleur, rue Bourgogne, No 212, vers 6 heures et demie, se mit à marchander des pantalons. Il demanda ensuite à changer 50 cents, et quand Dostmier ouvrait son portefeuille, il le lui arracha des mains et prit la fuite. Le portefeuille contenait $25. La police s'est mise à la poursuite du coquin, mais il a échappé dans les ténèbres.

NOYÉ.—Un jeune homme de couleur âgé de 19 ans, s'est noyé hier matin en voulant prendre des pommes qui flottaient sur le fleuve. Le chapeau de ce jeune homme a été porté à la station du 1er Precinct.

SÉRIEUX ACCIDENT.—Hier matin, deux chevaux, appartenant au propriétaire du Cirque M. Noyes, ont pris peur rue St Charles, et échappant à la main d'un homme de couleur qui les conduisait, ont renversé Mme Chandler, de la rue du Camp, et deux enfants qui se trouvaient un peu plus loin. Ces enfants, toutefois, ont eu peu de mal, car on les a vus se relever et courir. Quant à Mme Chandler, il a fallu la transporter chez elle.

TEMPÉRATURE — 6 Nov. 1869.
THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111, rue du Canal.

6 heures	A. M.	56 degrés
12	"	62 "
3	P. M.	66 "
6	"	65 "

Les députés de Paris et la populace.

Nous trouvons dans la *Patrie* le compte-rendu d'une réunion tenue à Paris à la barrière Clichy par un certain nombre de démagogues qui avaient sommé les députés de Paris de venir expliquer leur conduite devant le *Peuple*. M. Jules Favre avait répondu par la lettre suivante à la sommation :

"Messieurs,

"Je n'ai pas l'habitude de recevoir des sommations de la nature et dans les termes de celle que vous m'adressez et encore moins d'y obéir. Vous ne serez donc point surpris de ne pas me voir au rendez-vous que vous m'assignez.

"JULES FAVRE."

La réunion se composait de cinq cents personnes environ. La plupart des assistants appartenaient notoirement à la démagogie la plus avancée.

MM. Bancel, Pelletan, J. Simon, Ferry, de Jouvencel, s'étaient rendus à l'appel qui leur avait été adressé.

M. Millière, président, a donné lecture du procès verbal de la commission chargée de sommer tous les députés de la Seine de se rendre à cette réunion. Il a lu également une lettre de M. Jules Favre, répondant qu'il avait agi selon sa conscience et qu'il n'avait aucun compte à rendre. Cette lecture a provoqué des explosions d'insultes et de menaces.

L'attitude et les manifestations de l'assemblée ont été telles que les députés présents faisaient déjà mine de se retirer ; on s'est opposé à leur sortie, et M. Pelletan s'est écrié : "Est-ce que nous sommes prisonniers ici ?—Non, répond le président, mais vous resterez et vous nous expliquerez ce que vous comptez faire le 26 octobre. Nous pensons bien que ceux qui ont eu l'infamie de signer le manifeste qui a été écrit aujourd'hui chez M. Jules Favre ne s'imaginent pas qu'ils pourront marcher à notre tête lorsque nous monterons à l'assaut de l'exécutif. Si l'on voyait un qui eût cette audace, je lui brûlerais la cervelle ; car tous sont des traîtres et des lâches. Mais nous voulons savoir ce qu'ils pensent, nous voulons savoir surtout s'ils croient nous laisser plus longtemps leur jouet. C'est avoir trop souffert, trop attendu ; marchons tout de suite. La justice du peuple est arrivée ; citoyens, vous devez lui obéir."

Pâle et tremblant d'émotion, M. Pelletan monte à la tribune.

"Citoyens, dit-il, si au lieu de nous sommer à comparaître, on nous y avait invités, tous nos collègues de l'opposition se seraient rendus au milieu de vous. Nous sommes cinq qui avons obtempéré à votre sommation, nous pouvons employer ce mot, puisque votre président se constitue contre nous en accusateur public.

"Mais n'ayant en vue que l'intérêt de la démocratie, nous sommes venus vous dire : Ne tombez pas dans le piège qui vous est tendu pour le 26 octobre ; car vous y succomberiez et vous y perdriez ces libertés que nous avons arrachées à ce pouvoir que nous ne voulons pas plus que vous le maintenir, et qu'il faut savoir supporter jusqu'à un moment plus opportun."

A ces mots, des sifflets, des huées couvrent la voix de l'orateur. On lui crie : "Taisez-vous. A bas ! lorsqu'on n'a pas la force de soutenir un mandat, on donne sa démission."

M. Cournet, élevant la voix, rappelle qu'il a été un des délégués envoyés chez les députés. Il lui paraît que le citoyen Pelletan use de moyens captieux, qu'il élude les questions qui lui sont faites, et détourne du but de la réunion.

"Qu'il nous dise carrément, s'écria-t-il, ce qu'il veut faire de cet infâme pouvoir personnel, s'il est un abandonné et besoin de tout. Il faut en finir avec lui ; le moment est propice, puisque les mandataires nous disent catégoriquement que s'est leur but en nous conseillant de rester l'arme au pied le 26 octobre, alors qu'avec de l'énergie, il serait si facile de triompher."

M. Pelletan a essayé de répondre. Ses explications semblent embarrassées, et il quitte la tribune au milieu des huées.

M. Bancel l'y remplace, et il parvient à se faire écouter quelques instants.

"Est-ce moi, dit-il, exilé, qui, le 13 mai, osais-je en avant pour la proclamation de la République, que vous mettez en suspicion ?

"Ce pouvoir, mais je le déteste comme vous, je le méprise comme vous de n'obtenir que le lâches larmes qu'il a fait verser, le sang qu'il a fait couler.

"Je lui ai prêté serment, dit-on, mais ce serment, ce n'est pas au pouvoir personnel que je le prêtais, mais à la nation et au suffrage universel. Oui, ce despote, qui déclare sa Constitution, à mon mépris, mais laissez-le faire, il est près de sa chute, lui et les hommes qu'il a gorgés d'or. On a attaqué les hommes qui ont donné le signal de l'insurrection au 15 juin, mais ce n'est pas à eux que doit s'adresser le mépris, c'est à ceux qui ont profité de leur dévouement et qui sont des brigands et des infâmes scélérats.

"Le jour n'est pas éloigné où ils tomberont d'eux-mêmes, c'est pour cela que je ne vous engage pas au rendez-vous du 26, car n'oubliez pas que une révolution annoncée d'avance ne fait que des victimes."

Interpellé directement par M. Lefrançais sur son silence au moment de la prorogation de la Chambre, M. Bancel s'est entendu apostropher par M. Briosne à peu près en ces termes :

"Je demanderai au citoyen Bancel ce qu'il a fait quand la Constituante a été dissoute. N'est-ce pas lui qui a refusé de marcher avec le peuple ?

"Aussi, qu'il ne se figure pas que nous avons besoin de ses conseils. Comme les autres, il a trahi son mandat, c'est un infâme.

"Bancel, soyez certain que le peuple ne vous attendra pas et marchera sans vous. Vous avez tout promis pour être élu, et vous avez manqué à toutes vos promesses. Retirez-vous, lâche, vous n'avez plus notre confiance."

"—Laissez là tous ces députés sans courage et sans cœur, dit à son tour M. Brenilet ; aux armes ! marchons où le devoir nous appelle. Soyons le 26 au rendez-vous, c'est la fête du peuple, le peuple n'y manquera pas."

MM. Ferry et Jules Simon ont dû aussi quelques paroles dans le sens de M. Bancel. M. Jules Simon fait remarquer que toute la discussion a été en dehors de l'ordre du jour, il ajoute qu'il est venu pour donner son opinion sur la journée du 26.

En son âme et conscience, il croit cette manifestation impossible à cette date. Le lieu choisi ne s'y prête pas, et le gouvernement, qui est averti, est prêt à l'empêcher.

M. Lefrançais a répliqué à MM. J. Ferry et J. Simon en les traitant de "lâches et de vendus."

Les députés demandent à se retirer. L'assemblée décide qu'elle les laissera sortir, mais que la discussion continuera.

Malgré cette résolution, tout le monde sort après les députés.

Le traitement indigne subi par les quatre députés inspire à la *Liberté* les réflexions suivantes :

Le député, dit M. Emile de Girardin, qui fait ce que font en ce moment MM. Bancel, Ferry, Pelletan et Jules Simon ; le député qui se rend, soit aux invitations, soit aux injonctions d'électeurs qui ont épuisé leur droit ou d'individus sans droit, laisse fausser en lui et fausse lui même de ses propres mains le suffrage universel.

Il n'y a d'électeurs que le jour où il y a des élections, que le jour où le scrutin est ouvert avec toutes les garanties légales qui en protègent la sincérité.

Ce que le suffrage universel a décidé ne doit être remis en question que par lui seul et dans les mêmes formes qui ont déjà servi. Autrement, c'est la confusion de la confusion ; c'est l'anarchie.

La place des élus du suffrage universel, à quelque opinion qu'ils appartiennent, est sur les bancs du Corps législatif ; elle n'est pas sur la sellette d'un club.

MM. Bancel, Ferry, Pelletan, Simon, allant répondre à MM. Lefrançais et Briosne dans la salle du boulevard Clichy, au lieu de se réserver pour interpeller MM. de Forcade la Roquette et Magne à la tribune du Corps législatif, c'est le suffrage universel faussé.

Et, le suffrage universel faussé, que deviendra la liberté, également menacé par la révolution et par la contre-révolution, ces deux ennemis mortelles ?

L'*Opinion nationale*, par la plume de M. Guéroult, fait entendre, à son tour, de dures vérités.

Quatre députés, dit-il, dont deux au moins connus par de longs et honorables services, sommés de comparaître devant quelques centaines d'inconnus, ayant eu la faiblesse d'obéir à cette injonction, ont été injuriés, insultés, hués, traités en accusés, ou plutôt en criminels, par de ridicules parodistes du tribunal révolutionnaire. C'est là un fait odieux et qu'on ne saurait flétrir avec trop d'énergie.

Les premiers à blâmer, nous le disons à regret, ce sont les députés qui, par une déférence mal entendue, ont abaissé leur caractère et leur mandat devant les arrogantes prétentions de quelques individualités turbulentes, et n'ont pas dédaigné de comparaître en accusés, devant un tribunal de fantaisie.

C'était vraiment trop de naïveté.

Il y a en France une faculté singulière à accepter les gens sur parole ; dans les époques d'agitation politique, des hommes que personne ne connaît, dont personne ne sait au juste les antécédents, la profession, l'origine, se réunissent et se proclament les délégués de n'importe quoi, délégués des circonscriptions électorales, délégués de la démocratie socialiste ou de toute autre chose ; cela fait, ils se constituent, se posent, s'imposent, et mandent à leur barre des hommes considérables.

Vous croyez que ceux ci vont les remettre à leur place, leur demander leurs titres et les envoyer promener ? Pas du tout ; ils viennent, ils acceptent cette étrange juridiction, interrogés, ils répondent, injuriés, ils consentent, que dis-je ! ils demandent à s'expliquer, et l'on a cet étrange spectacle d'hommes éminents que la France connaît de longue date, rudoyés et malmenés par des gens, ou inconnus ou trop connus, et qui auraient plutôt besoin de demander eux mêmes des certificats, que d'en délivrer ou d'en refuser.

M. Jules Favre seul avait fait la véritable réponse : "Je n'ai pas l'habitude de recevoir de sommations semblables, et encore moins d'y obéir."

Nous regrettons que ses collègues n'aient pas éprouvé le même sentiment et gardé la même attitude. Nous n'aurions pas été témoin de ce spectacle grotesque : M. Jules Simon, l'élu de 30,000 suffrages, passant ses examens d'honorabilité devant le citoyen Vermorel.

Le journal de M. Malespine, *La Réforme*, approuve les saturnales de la démagogie et il annonce qu'on fait circuler dans le département de la Seine un manifeste dont voici un extrait :

Attendu que les élections des 23 mai et 7 juin dernier ont eu vue d'envoyer au Corps législatif des mandataires énergiques, *ayant pour mission spéciale de mettre fin au pouvoir arbitraire*, qui a conduit la France au désordre politique, moral et financier, dans lequel elle se débat aujourd'hui ;

Attendu que les députés, en prêtant serment à la Constitution de 1852, malgré sa sanglante et coupable origine, avaient acquis le droit et contracté le devoir de condamner son auteur à la respecter lui-même.

Les électeurs du département de la Seine somment leurs députés de donner leur démission, afin qu'il puisse être procédé à de nouvelles élections ; leur déclarant que si, malgré cette sommation, ils persistaient à siéger au Corps législatif, ce ne pourrait être que par une véritable usurpation, analogue à celle qu'a commise le pouvoir impérial, qui, au mépris de leur inébranlable souveraineté, a dépouillé les citoyens du droit de modifier par le vote la forme de leur gouvernement.

☞ Mlle Amélie Cordoux, la charmante écuyère française, dans ses exercices merveilleux, avec le cirque et la ménagerie de Ames.

MANIFESTE DE LA GAUCHE.

Le 17 octobre, les députés de la gauche, réunis chez M. Jules Favre, ont délibéré et signé le manifeste suivant :

A nos concitoyens,

On nous demande si nous nous rendrons à la Chambre le 26 octobre.

Nous ne le ferons pas, et voici nos raisons. En nous rendant à la Chambre, nous provoquerions nécessairement une manifestation dont personne ne peut, dans l'état actuel des choses, régler la marche et la portée.

Or, nous n'avons pas le droit de livrer au hasard le sort de la liberté renaissante.

Quand une grande révolution, une révolution pacifique est commencée, quand on aperçoit plus clairement de jour en jour le dénoûment inévitable, il serait impolitique de fournir au pouvoir un prétexte quelconque de se retremper dans une émeute.

Si le gouvernement foule aux pieds les règles constitutionnelles qu'il s'est lui-même tracées, la démocratie n'a pour le moment, qu'une chose à faire, c'est d'en prendre acte : cette constitution que le pouvoir se plaît à défaire de ses propres mains, nous l'avons subie, et ce n'est pas à nous de la restaurer en la défendant.

Dans cette situation, nous avons résolu d'attendre l'ouverture effective de la session prochaine.

Alors nous demanderons compte au pouvoir de la nouvelle insulte faite à la nation ;

Alors nous montrerons par l'épreuve même qui se fait depuis trois mois, que le pouvoir personnel, tout en feignant de s'effacer devant la réprobation publique, n'a pas cessé d'agir et de parler en maître ;

Alors enfin nous poursuivrons sur le terrain du suffrage universel et de la souveraineté nationale, le seul qui subsiste désormais, l'œuvre de revendication démocratique et radicale, dont le peuple a remis le drapeau dans nos mains.

MM. Bancel,—Bethmont,—Desseaux,—Dorian,—Jules Favre,—Jules Ferry,—Léon Gambetta,—Garnier-Pagès,—Guyot-Montpayroux,—Grévy,—de Jouvencel,—Larrieu, Lecesne,—Magnin,—Ordinaire,—E. Pelletan,—E. Picard,—Jules Simon,—Tachard,—Esquiros.

☞ Happy Jack Lawton, le grand clown du Sud avec le Cirque et la Ménagerie du colonel Ames, parcourra demain les rues de la ville avec son fameux favori Huckleberg. Jeunes gens, attention.

UNE NEUVIÈME VICTIME DE TROPPMAN !

Nous lisons dans le *Temps* :

"On se souvient que Troppman a dit avoir jeté un homme à l'eau dans le département du Nord. Or, on a trouvé, le 5 juillet dernier, dans le canal de dérivation, entre Dunkerque et Petite Synthe, le corps d'un homme mort remontant à quelques jours. On l'a reconnu plus tard pour être celui d'un nommé Jules Duburquoy, employé aux usines de Marquise, et qui revenait de Lille. Duburquoy avait été volé, et on a su qu'il avait emporté une somme de deux cents francs environ."

Ce crime a été découvert par la saisie faite chez Troppman d'un sac de voyage ayant appartenu à M. Duburquoy.

On écrit de Breda (Hollande) au *Précurseur d'Anvers* :

"Un individu s'est adressé aujourd'hui au commandant militaire, dans l'intention de prendre du service dans l'armée des Indes. Il se dit Français et natif de Roubaix, la ville où demeurait la famille Kinck, et où il aurait exercé l'état de mécanicien. Faute de documents nécessaires, il n'a pas été admis, mais on a donné immédiatement connaissance du fait aux autorités. L'étranger est gardé à vue, et on ne s'étonnerait nullement si le gouvernement français demandait son extradition."

Nous lisons dans le *Gaulois* :

"Nous avons aujourd'hui l'explication de l'interrogatoire de M. Douet d'Arcq. Troppman, le trop fameux Troppman, se trouvait, pour la centième fois, dans le cabinet du juge d'instruction qui, pour la millième fois, lui posait cette question :

"—Où est le cadavre de Jean Kinck ?

"Troppman, impassible, ne répondait pas. M. Douet d'Arcq insistait.

"Pris tout à coup, perdant patience, il s'écriait :

"—Cette huitième victime, il me la faut !

"—Ah ! il te faut une huitième victime, aurait répliqué Troppman, eh bien tu l'auras !

"Et, sautant sur le juge d'instruction, il aurait failli l'étrangler.

"*Faits*, car on est intervenu à temps,—heureusement pour l'instruction de cette affaire et pour celle de bien d'autres.

☞ Herr Elijah Lingel, le fameux conquérant de tigres, n'est pas mort. On peut le voir tous les jours au cirque et à la ménagerie de Ames.

Nouvelles Diverses.

UN PRINCE MALMENÉ.—Le *Pays*, à l'occasion des funérailles de Sainte Beuve, a décoché des traits acérés au prince Napoléon. Après l'avoir montré jugé par l'armée, par les conservateurs, par les croyants, M. Paul de Cassagnac ajoute :

"Que lui reste-t-il donc comme sympathie à cet homme qui a froissé tout ce que la France vénère, le sentiment guerrier et le sentiment religieux ? Il lui reste son yacht et ses quinze hommes d'équipage.

"Avec cela, on peut passer la moitié de son année hors de France, car on n'est pas toujours à son aise dans cette France qui se bat et qui prie."

A propos de cet article, le *Journal de Paris* fait une observation très juste :

"Si l'on songe que le haut personnage qui est traité dans cet article de *libre croquemort* et de beaucoup d'autres épithètes, porte le titre d'Altesse impériale, qu'il a le grade de général de division, qu'il suffisait d'un malheur prématuré pour faire de lui l'héritier de la couronne impériale et pour l'asseoir sur le trône avec le nom de Napoléon IV ; si l'on ajoute que l'auteur de l'article a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur pour services rendus dans la presse à la dynastie impériale, et que le rédacteur en chef de la feuille où il écrit est lui-même commandeur de la Légion-d'Honneur et député au Corps législatif, membre de la fraction la plus dévouée de la majorité, on prendra peut-être une idée du désordre moral dans lequel s'agitent en ce moment le gouvernement impérial et ses défenseurs les plus zélés."

— Les six représentations données au Théâtre-Italien par madame Patti, depuis l'ouverture, ont produit une recette totale de 77,500 francs, soit une moyenne de 12,900 francs.

Ce soir, la diva marquise chante *Rigoletto*, et samedi le *Barbier*.

Son départ pour Pétersbourg est fixé au 6 novembre, le lendemain même du bénéfice de mademoiselle Sarah Bernhardt.

— Par suite de la mort de M. Sainte-Beuve, deux places sont vacantes à l'Académie française : celle de l'illustre critique et celle de Lamartine.

On nomme déjà comme candidats à ces fauteuils, MM. Duvergier de Hauranne, Pontjoula, de Pontmartin, et enfin—Théophile Gautier, qui se présenterait alors pour la *quatrième fois*.

Nous espérons et nous désirons que ce soit la bonne.

—On envoie d'Alsace au *Moniteur universel* un mot d'enfant de haute actualité :

La petite fille d'un gros filateur, enfant gâtée et comblée de jouets, s'amuse à aligner toutes ses poupées sur le parquet ; elle les couche par rang de taille et les recouvre ensuite de son mouchoir comme d'un drap tiré jusque sous le menton. La mère survient : Que fais-tu là, chère petite ?—Maman, je joue aux petits Kinck !

— On lit dans le *Journal Officiel* :

Le *Journal de Paris* revenant, dans son numéro du 20 courant, sur les désordres du 10 octobre à Belleville, s'étonne que l'on n'ait arrêté aucun des individus de la bande qui poursuit le cri : "Aux armes ! on assassine nos frères !" et qui suivait un individu porté à bras, et tué sans doute par l'épée d'un sergent de ville.

Le cadavre dont s'inquiète le *Journal de Paris* n'est autre que le sieur Noiret. Les porteurs l'ont remis sur ses pieds au moment où l'approche des sergents de ville a mis en fuite la bande qui les suivait.

Un médecin, appelé aussitôt, a constaté que le sieur Noiret n'avait aucun mal, aucune trace de blessure d'aucune espèce.

Cet individu est entre les mains de la justice ; l'information se poursuit à son sujet, et l'affaire ne tardera pas à venir devant le tribunal correctionnel de la Seine.

—Il y aura en 1870 six éclipses, deux de lune et quatre de soleil. Voici à quelles époques elles se produiront :

La première éclipse de lune aura lieu le 17 janvier. Elle sera totale, mais Paris n'en verra que la fin.

La deuxième aura lieu le 12 juillet. Elle sera totale et visible à Paris.

Quant aux éclipses de soleil, elles arriveront comme il suit :

La première, partielle et invisible à Paris, le 31 janvier.

La deuxième, le 28 juin. Elle sera encore partielle et invisible à l'Observatoire parisien.

La troisième, le 27 juillet, aussi partielle et invisible.

Et la quatrième, le 22 décembre, partielle à Paris, mais totale en Afrique.

— Le premier détachement d'Européens partis pour l'inauguration du canal de Suez, a failli..... brûler en route.

Un abonné du *Figaro*, qui se trouvait dans le train parti le 9 octobre d'Alexandrie pour Suez, envoie à ce journal les détails suivants :

"Le feu a pris à notre wagon par le frottement des essieux, qui n'étaient pas graissés. En quelques instants, nous étions en pleine fournaise. Les wagons étaient fermés à clef. Un voyageur courageux sortit par la portière et voulut, en courant sur les marche-pieds, aller prévenir le conducteur de la locomotive. Par malheur, le wagon aux bagages qui séparait le train de la machine, n'avait pas de marche-pieds !

"Aussitôt de tous les wagons partirent des cris de détresse, accompagnés de coups de revolver qui finirent par attirer l'attention du conducteur.

"Il était temps !

"Cette panique a duré trois quarts d'heures."

— Un article curieux dans *Paris* sur l'*Empereur Sphynx*, un peu long toutefois. J'en détache deux définitions de l'Exécutif—comme l'appelle le *Réveil*.

La première est de feu Billault :

L'Empereur a, comme Danton, ses vertus cardinales :

" Il sait écouter,
" Il sait écouter encore,
" Il sait toujours écouter ".

La seconde est de feu le duc de Morny :

L'Empereur a, comme tous les porphyrogénètes, trois vices capitaux :

" Il se répond à lui seul,
" Il se répond encore à lui seul,
" Il se répond toujours à lui seul ! "

— On lit dans le *Journal officiel* :

Le gouvernement a vu, avec un profond regret, les attaques violentes dirigées par le *Pays* contre un prince de la famille impériale.

POSTSCRIPTUM

PAR LE TÉLÉGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Maladie du roi d'Italie

Départ du prince Napoléon pour France

Nouvelles de Madrid

Convention constitutionnelle de l'Illinois

Une Banque dévalisée

Nouvelles de la Havane

Nouvelles Européennes.

Londres, 6 novembre — La mort de M. Peabody a excité des regrets universels.

"M. Peabody, dit le *News*, ne faisait pas la charité au hasard, il faisait le bien avec discernement. Les services rendus par lui à sa terre natale, et à sa patrie d'adoption ont été reconnus gracieusement par des lettres royales et les remerciments du Congrès.

En passant chaque jour devant sa statue, les négociants n'auront pas à apprendre de ce commerçant consommé la manière de faire fortune ; mais sa carrière leur servira d'exemple pour la façon dont il faut dépenser l'argent avec sagesse."

Paris, 6 novembre—Le roi Victor Emmanuel est sérieusement malade à Florence. Le prince Napoléon, gendre du roi, part demain pour Florence.

Nouvelles de Washington.

Washington, 6 nov—Recette du Revenu intérieur $500,000.

John H. Tressman a été nommé maître de Poste à Lexington, Va.

Le Commissaire Capron se loue beaucoup de la réception qui lui a été faite à la foire d'Etat de la Virginie.

Le président Grant n'assistera pas au meeting de l'armée du Tennessee.

Nouvelles Diverses.

Cincinnati, 6 nov—Les Red Stockings, de cette ville ont battu les Mutuals de New-York dans une partie de base ball.

Louisville, 6 nov—D'après une dépêche reçue par M. Corcoran, M. Peabody est mort d'une congestion pulmonaire. Il s'est éteint sans souffrance.

New York, 6 nov—Le Steamer O'arka est parti d'Aspinwall avec les correspondances du 20 octobre.

La Législature de Panama a adopté à l'unanimité une résolution en faveur du canal de l'Isthme.

St Louis, 6 oct—La Convention constitutionnelle de l'Illinois est assemblée : Républicains 42, Démocrates 40 ; Conservateurs 2, indépendant 1.

Memphis, 6—La ville est pleine d'amateurs de courses.— Liste de chevaux engagés pour la course de haies.— Vicbry, Corsican et Helmbold.

Boston, 6—Les forces des Constables de l'Etat ont fait hier soir une descente dans les Salons de bière.

Concord, N. H., 6 novembre—La "Lake National Bank," de Wolfboro, a été dévalisée. Le vol est considérable.

Marchés européens.

Liverpool, 6—Coton languissant—Uplands 12, Orleans 12 1/8 Ventes 10,000.

Francfort, 6 nov—Bonds 89 1/4.

Le Hâvre, 6 nov—Coton languissant et sans changement.

Marchés américains.

New-York, 6 nov—Argent facile 4 à 6—Situation des banques, la réserve des billets est plus basse qu'elle n'a jamais été depuis longtemps.

Avances, augmentation,	$1,750,000
Espèces,	750,000
Circulation et legal tenders, diminutions,	$2,250,000

Sterling calme, 8 3/4 à 8 1/4. Or, 126 5/8 à 126 3/4. Fonds américains fermes. Bons d'Etat languissants, mais fermes.

New-York, 6 nov—Coton en baisse 25 1/8. Middling Uplands 25 3/4. Ventes, 2000.

New York, 6—Escomptes, hier, serrés.

On annonce que l'assistant-trésorier a en caisse une grande quantité de billets.

Export. d'or pendant la semaine, $1,500,000.

New-York, 6 nov—5 20 de 1862, 115 3/8 ; de '64, 113 1/2 ; de '65 113 3/4 ; Nouv. 115 3/4 ; de '67, 115 7/8 ; de '69, 115 7/8.

Importations de marchandises sèches pendant la semaine $1,250,000. Marchandises générales $3,000,000.

Mobile, 6—Coton en bonne demande à l'ouverture et plat en clôture—Middling 21 à 24 1/4. Ventes 1600. Arrivages 1532. Ex. 215.

Memphis, 6—Coton languissant et nominal—Middling 24. Arrivages 1773. Exp. 73.

Charleston, 6.—Coton un peu plus actif et plus facile—Middling 24 1/2. Ventes 700. Arrivages 1449. Exportation-Cabotage 1136.

Savannah, 6.—Coton ferme—Middling 24 1/2. Ventes 1100. Exportation 3423. Arrivages 4000.

Louisville, 6—Coton calme—Middling 24 1/2. Farine de famille $5 50. Tabac sans changement. Ventes sans importance.

Cincinnati, 6—Farine languissante et en baisse. Blé $1 10. Maïs 85 à 86. Avoine 48 à 55—Seigle 90. Coton languissant et en baisse—Middling 24 1/2. Tabac rare et ferme. Whiskey $1 00. Pork 31 00. Bacon :—Epaules 16. Plats-Côtés 19 1/2. Graisse 16 3/4. Beurre 30 à 35. Œufs 29. Fromage 17 1/2 à 19.

St Louis, 6—Farine superfine 4 00 à 5 00. Blé 86. Maïs jaune 72. Avoine 46 à 47. Seigle 65 à 66. Whiskey 1 05. Groceries calmes et sans changement. Porc 27. Bacon : plats-côtés 19 3/4 à 20. Graisse 16 1/4.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 6 novembre—Montée : Magenta, 8 P M ; Mary Houston, 10 A M ; Belle Lee, 3 P M—Descendus : Emilie, 2 A M ; Mollie Able, 12.—La rivière stationnaire.

Louisville, 6—La rivière baisse ; 3 pieds onze pouces d'eau dans le canal. Rivière stationnaire à Pittsburg.

St Louis, 6—La rivière baisse.

Memphis, 6—Descendu : Leonidas. La rivière baisse—Temps clair et agréable.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 nov., 6 h. P. M.—Baromètre 30:20. Brise N. N.-E. fraîche.

Arrivages ; Steamer Sherman 2 P M, Quick, de New York, à Low & Ludwigsen ; steamer Hanover, 5:30 P M, de Brême, à E. S. Stockmeyer & Co ; trois-mâts Northampton, 22 jours de Bath, Me., pierres à pavage et foin à Meeker Knox & Co.

Pas de départs.

(*Dépêches d'hier soir*).

Washington, 6.—Deux hommes de police se sont rieusement maltraités en essayant de réprimer un attroupement de nègres qui troublaient une congrégation baptiste de couleur.

La Havane, 6.—L'expédition par mer et par terre contre les rebelles à Cienega de Zapata a échoué. Les rebelles, parfaitement informés de ce mouvement se sont retirés à temps.

Sucre animé, No. 12, 9 à 9 1/2.

Washington, 6.—Le commodore Higgins et ses officiers sont arrivés. Leurs déclarations représentent clairement les allégations de fraude de leur part.

Madrid, 6.—Le Señor Orense a été mis hors de prison.

Londres, 6—Midi, fête.—Pas d'affaires sur les fonds.

New-York, 6 nov—le gouverneur Hoffman répondant à la question de savoir ce que les démocrates avaient l'intention de faire avec la Législature, a dit : "Les démocrates se proposent de rendre la Législature honnête et d'en user dans l'intérêt de la masse du peuple, ce que les radicaux n'ont pas fait. Nous nous proposons d'abolir les lois qui violent les droits des localités et de leur assurer le droit de se gouverner elles-mêmes."

La nouvelle Législature, en conséquence, ne sera pas radicale. Cependant on veut montrer à l'Etat et au pays que le parti démocrate peut être aussi modéré dans la victoire qu'il a été patient dans les revers.

Paris, 6 nov—Bourse, languissante à l'ouverture. Rentes 71 20.

—Un fait excessivement curieux, écrit-on de Toulon au *Messager du Midi*, a marqué la traversée du dernier convoi arrivé de Cochinchine :

"Parmi les passagers embarqués à bord de la *Creuse*, pour être expédiés en France, se trouvaient cinq condamnés chinois ou annamites envoyés au bagne pour crime de meurtre ou de vol avec effraction et violence ; l'un d'eux était condamné à perpétuité, un autre à vingt ans, et les trois autres à cinq ans.

"Pendant la relâche de la *Creuse* à Singapore, deux des prisonniers étaient parvenus à s'évader. On supposa, on ne sait trop pourquoi, que ce devaient être les deux condamnés à la plus forte peine, et on renvoya leurs dossiers judiciaires à Saïgon, en annonçant leur évasion.

"Ce n'est qu'à leur arrivée au bagne de Toulon que Li-tche-Hon et Tien-Fou ont protesté contre leur changement de nom, changement qui cependant valait la peine d'être pris en considération, car cette substitution épargnait à l'un les galères à vie et faisait bénéficier son collègue de quinze ans de moins au bagne ; mais il a été impossible de les faire changer de résolution, ils veulent être ce qu'ils sont : Li-tche-Hon et Tien-Fou ; ils ont même déclaré qu'ils préféraient s'ouvrir le ventre plutôt que de profiter de l'erreur qui a été commise. Si un Européen s'était trouvé dans une pareille position, il ne se serait pas fait prier à coup sûr."

☞ Mlle Turnour, la belle gymnaste espagnole venue avec le cirque de Ames et la ménagerie, commençant au cercle Tivoli, demain.

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.
LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr. C. McLANE.
POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.
Des millions de malades en chantent les louanges.
Toutes les familles et chacun devraient en avoir.
SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?
Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos ?
Avez-vous la constipation ?
Avez-vous des aigreurs ?
Avez-vous une mauvaise haleine ?
Avez-vous les mains et les pieds froids ?
Avez-vous la fièvre en frisson ?
Avez-vous des palpitations de cœur ?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Avez-vous une interruption des menstrues ?
Avez-vous des évanouissements ?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses ?
Avez-vous des défaillances ?
Avez-vous une peau jaunâtre ou olivâtre ?
ANCIEN ET EFFICACE
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE
Avez-vous des coliques ou la diarrhée ?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché ?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit ?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques ?
SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.
Ecoutez l'avertissement ... [illegible]
Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de
FLEMING BROTHERS.
On en vend dans toute l'Union.

☞ Ella Eugénie, la belle et intrépide dompteuse de lions avec le roi de la forêt au Cirque et à la Ménagerie d'Ames.

☞ Ne manquez pas de voir les lions et les tigres libres dans les rues, dans la grande procession de la Ménagerie et du Cirque d'Ames, aujourd'hui, à 9 heures et demie.

☞ LES SPASMES DES ENFANTS ... [illegible] ... MARQUES DE FAHNESTOCK ... [illegible]

MARIÉ, à l'Eglise St-Rosa, jeudi, le 28 octobre, par le Révérend Père Hubert, M. RAFAEL PRECIAT ESTRADA à Mlle MARIE CELESTE RAMON, tous deux de Campêche.

Décédé hier après midi à 4 heures et demie, JOSEPH DALIET, natif de Couvan, près de Condom, département du Gers (France), à l'âge de 77 ans, résident de la Nlle-Orléans depuis 49 ans. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à quatre heures P. M. Le convoi partira de la Loge St André No 5, rue Conti, entre Villeré et Robertson.

Resp∴ L∴ St-André No 5

Les membres de la R∴ A∴ D∴ ... sont priés d'assister aux funérailles de leur F∴ JOSEPH DALIET, né à Couvan, près Condom, département du Gers (France), décédé hier, à l'âge de 77 ans... Par mandement du Vén∴
AUG. LEICHER, Vme, 1er secrét.
Or∴ de la Nlle-Orléans, le 7 nov. 1869, E∴ V∴

SERVICE FUNÈBRE.

Lundi prochain 8 novembre 1869, à sept heures et demie précises, un service funèbre solennel sera célébré à l'église Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feue Dame J. B. St. AMAND. Les parents et amis des deux familles sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation. nov6—2f

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168.........RUE DU CANAL.........168
(En face du Christ Church)
Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres ; sur leurs TOILES cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLÈCHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de tables, ÉTOFFES à rideaux, GUIMPES &c., &c. Qu'ils offrent au plus BAS PRIX.
5 sept—3m V&C

Magasin de Tapis,
Au No 17 de la rue de Chartres,
NOUS offrons, A BAS PRIX : TAPIS Wilton, moquette, velours, Bruxelles, Ingrain, Vénitiens, chanvre, etc. TOILES cirées de toutes largeurs, d'envers et qualités. NATTES—Blanches à carreaux, fantaisie, et coco. Stores, couvertures de tables et de pianos, Drugget et dessous de tables en toile, ÉTOFFES A RIDEAUX ; Brocatelle, Gobelins, Terrys, Reps, Satin de laine, damas laine, Rideaux dentelles, et Jeugle la Nottingham, Attaches, glands, lampe, Crin et crin imitation, Couvertures de toutes couleurs, Couvertures de meubles, toile et coton, Franges, cordes et cantonnières, Burlaps, ... Toiles cirées à tables, baguettes d'escaliers, Corniches, bandes, flèches, ... &c.
7nov—6t PP A. BROUSSEAU & CO.

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, ce 7 novembre 1869.

TOUS les membres composant cette société sont requis de se trouver présents à l'assemblée générale trimestrielle ce jour à une heure précise. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Président. N. A. LLAMBIAS. LOUIS J. COURTIN, Secrétaire. 7 nov—1f

Club Louisianais.

UNE assemblée générale de tous les membres du Club Louisianais aura lieu Aujourd'hui Dimanche, le 7 du courant, à midi précis, à la grande Salle Poirier, No 48, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, pour affaires importantes.

Le plan de Constitution préparé par le Comité Exécutif devant être présenté à cette assemblée, tous les membres sont invités à s'y trouver.

Par ordre du Président. B. O'CONNELL, Secrétaire.
7 nov—1

Conclave Gem, No 22,
S.∴ W.∴ M.∴
Degré d'initiation.

Ce Conclave se réunira LUNDI SOIR, 8 du courant, à 7 heures et demie, dans sa salle, au coin de la rue St Louis et du Passage de la Bourse.

Par ordre du T. E. C. 6nov— EMILE WEBER, Secrétaire.

CONCLAVE ETNA NO. 15.
S. W. M.
Degré d'Initiation.

MARDI SOIR 9 novembre 1869, à sept heures précises, dans la Salle Etna, au No 2 de la rue Carondelet.

Les frères des autres Conclaves et particulièrement ceux de l'Ionia No 11 et du Pelican No 14 sont fraternellement invités à assister à la cérémonie. THOS. D. HARPER, Scribe.
7 nov—7,9—PP

Salle de Billard St-Charles.

LE PROFESSEUR CARMÉ, champion du jeu à trois billes, ayant un intérêt dans cette salle, le soussigné annonce au public qu'à partir d'aujourd'hui le Professeur donnera, tous les soirs, des preuves de SON INCOMPARABLE HABILETÉ.
7nov—6t CHAS. LACOURNE, propriétaire.

A LOUER

Deux demi-maisons, portant les Nos 348 et 350 rue St Pierre, contenant chacune cinq chambres, y compris la cuisine. Elles sont parfaitement propres et en excellent état, avec cour pavée, granges, etc. En face se trouve le chemin de fer d'Orléans. Prix $25 par mois. S'adresser sur les lieux ou au No 145 Promenade Carondelet, coin Derbigny. Possession immédiate. 7 nov—6f

J. A. CELLES,
Architecte et Entrepreneur,

VIENT d'ouvrir son bureau au No 93, Passage de la Bourse, où il s'occupera des plans de constructions, devis, spécifications, prix comptant, et évaluations de bâtisses faites ou à faire. L'attention de MM. les propriétaires et de MM. les entrepreneurs est appelée sur cette annonce. Mr. A. Couvreur, ingénieur civil distingué, est attaché à ce nouveau bureau, où il s'occupera spécialement des plans de ventes, arpentages, nivellement &c., &c.
Atelier pour la construction, No 221, rue Bourgogne. 26oct—1m.

Marchandises sèches pour rien ! !

Coton blanchi, de Lonsdale, pour rien !
Couvertures, Flanelles, Manteaux et Châles à un bon marché fabuleux !

M. REIMAN,
(GROS ET DÉTAIL.)
No 131..........rue du Canal..........No 131
BATISSE TOURO.

M. REIMAN a dans son magasin le stock de MARCHANDISES SÈCHES, le plus vaste, le plus beau, et le meilleur marché de toute la ville. Son magasin, d'après l'avis des juges les plus compétents et particulièrement des dames de la ville, est considéré comme celui où l'on peut faire les meilleures affaires... M. Reiman vient de recevoir un immense stock de MARCHANDISES DU DERNIER GENRE, A LA DERNIÈRE MODE, achetées au moment de la baisse ... [illegible]
Manteaux d'Opéra, de Paris.
7 nov—1f M. REIMAN.

THEO. DANZIGER,
163..........CANAL..........163
Venant d'être reçu
... POPELINES ROYALES RAYÉES ... POPELINES UNIES ... POPELINES RAYÉES ... CASIMIRS, COUVERTURES, FLANELLES, COTONS, LINGES ... DENTELLES, BRODERIES, CHALES, DAMAS ... GANTS DE PEAU ...
THEO. DANZIGER

I. ISRAEL,
156..........Rue du Canal..........156

ROBES POPELINES,
A des prix extraordinairement bas ... [illegible]
No 156 de la rue du Canal.
COUVERTURES, FLANELLES ... COTON, SATINETTE, CASIMIRS et JEANS ... MANTEAUX ... BONNETERIES, CHALES, CACHEMIRE français, CHALES Arab.

Articles de Deuil.
CHALES noirs simples et doubles, MOUSSELINES DE LAINE ... MERINOS, POPELINES ALPINES, TAMISES et BIARRITZ, 500 douzaines de GANTS DE PEAU, à 75 cents la paire, et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.
Venez et examinez.
7 nov I. Israël, 156, Rue du Canal.

AVIS DE LA
Compagnie d'Huile Septoline
Aux Planteurs et Sucriers et aux Marchands de la Louisiane et des Etats voisins.
ETANT de retour depuis peu du Nord et de l'Ouest ... No 15 de la rue Dauphine près Canal.
J. P. CROSS, Directeur.
7 nov—2f V & C

Geo. McGIBBON & Co.
141 rue du Canal.
CHALES, ARABS, MANTEAUX, NUBIAS, HOODS, &c. Aussi, un plein assortiment de crêpe et de couvertures de lit.
FLANELLES. FLANELLES. Un plein stock de flanelles consistant en partie de Saxony, Ballard Vale et flanelles blanches de Gilbert. Aussi de belles flanelles de couleur. GEO. McGIBBON & CO, 141 rue du Canal.
GANTS ROUGES. GANTS de CHEVREAU. Un plein assortiment de toutes couleurs, qualités et prix. Aussi, un grand assortiment de dessous de mérinos pour dames, messieurs, demoiselles et jeunes garçons. GEO. W. GIBBON & CO, 141 rue du Canal.
TOILES. TOILES. Des toiles de tout prix et de toutes qualités sont maintenant offertes à nos nombreux amis et habitués. C'est le plus bel assortiment de la ville. Venez et examinez. GEO. McGIBBON & Co, 141, rue du Canal.
SOIERIES. SOIERIES. Un grand assortiment de soieries rayées, à carreaux, unies, noires et de couleur est maintenant offert à des prix très bas. GEO. McGIBBON & Co, 141, rue du Canal.
GEO. McGIBBON & CO, 141, RUE DU CANAL, Reçoivent maintenant un grand stock de marchandises, tartans, mérinos, popelines, baguses, mousseline de laine, bombasine.
GEO. McGIBBON & CO, 141, RUE DU CANAL, Reçoivent un grand assortiment de casimirs, draps, tweeds, jeans, &c. Qu'ils offrent à des prix très réduits.
LINGE DE MAISON. Rideaux de mousseline, de toile brodée, nouveau genre, rideaux de dentelle, de tapisserie, mousseline brodée, tous articles sur lesquels nous appelons l'attention de nos amis. GEO. McGIBBON & CO, 141, rue du Canal.
MARCHANDISES BLANCHES, MARCHANDISES BLANCHES, 141 Rue du Canal. ELLES sont en partie de Nansook, Swiss et Mull, Victoria et linon Bishop, brillants, jaconas, batiste, linons, etc, etc.
GEO. M. GIBBON, 141 RUE DU CANAL, APPELLENT l'attention de leurs nombreux amis sur le stock de leurs robes, stock auquel ils ajoutent à chaque arrivage de steamers. — AUSSI — Un Splendide Assortiment De marchandises brodées, qu'ils offrent à des prix grandement réduits.
BAS. BAS. Nous recevons maintenant un assortiment complet de Bas anglais, français et allemands, sur lequel l'attention particulière des acheteurs est appelée. GEO McGIBBON & Co., 141, rue du Canal.
ARTICLES POUR HABITATION. Nous appelons l'attention particulière des planteurs et des marchands-commissionnaires sur notre vaste assortiment de Couvertures blanches et de couleur, Kerseys, Linseys, Jeans, Coton, Plaid, écrus et blanchis. Tous ordres dans cette catégorie de marchandises seront exécutés dans le plus bref délai. GEO. McGIBBON & Co., 141, rue du Canal.
7nov—1f

Mme OLYMPE
144 RUE DU CANAL. RUE DU CANAL 144.
PRIE les dames de la ville et de la campagne de vouloir bien venir visiter son nouveau magasin. Vu l'agrandissement, l'assortiment est beaucoup augmenté, et elle a reçu par les derniers steamers d'Europe un grand choix de hautes nouveautés et a joint, cette année, une variété de confections et autres articles, à des prix assez bas pour satisfaire une clientèle plus nombreuse.
SOIERIES, Velours, Draps, Peluche, ROBES, Robes de Chambre, Matinées, COSTUMES de Ville, de Voyage, CONFECTIONS, Manteaux, Sorties d'Opéra, CHALES, Burnous, Toilettes de Bal, LINGERIE, Bijouterie, Gants Jouvin, CHAPEAUX, Bonnets, Voiles, Coiffures, FLEURS, Rubans, Dentelles, Fourrures, etc. etc.
Mme Olympe se recommande en outre pour articles qu'elle confectionne sur ordre ; ses nouveaux ateliers sont vastes et disposés pour les exécuter avec soin et la plus grande promptitude.
7 nov—10f 1 12j PP.

GRAND MAGASIN DU SUD.
Magasin où chaque article ne se vend qu'une piastre.
Les propriétaires du Grand Magasin du Sud, —No 147 DE LA RUE DU CANAL— Remercient le public du généreux patronage dont il les ont honorés. Ils s'engagent, envers lui, à toujours avoir un assortiment et complet en fait d'articles utiles et d'ornements que les dames et les messieurs trouveront, en abondance, à l'Etablissement, tout ce dont ils peuvent avoir besoin. Ils paieront
Une Piastre seulement
chaque article qu'ils choisiront. Des nouvelles marchandises arrivent au magasin par chaque steamer.
7nov—1f PP

Nous avons reçu de nouveaux envois — DE — HABILLEMENTS D'HIVER Qui viennent s'ajouter à notre grand stock.
HABILLEMENTS en casimir pour la promenade à $20 et $25 ... [illegible]
— EGALEMENT —
... L'INGERIE FRANCHE ...

PIERSON & HEWS.
Aux Nos 13 et 15 de la rue du Camp ... 7nov—1f PP

Traitement du Dr Boyer, de Paris, pour la guérison de la Goutte et des Rhumatismes.
LE traitement du Dr Boyer pour la guérison ... [illegible] ... DUHAMEL ...

PHILIP McCABE,
100......RUE DU CAMP......100
(Après l'encoignure Poydras.)
ANNONCE avec plaisir au public qu'il se trouve ... FERBLANTERIE, TOLE, ZINC et CUIVRE ... GRATES, FOURNEAUX DE CUISINE et RÉCHAUDS aux FOURNEAUX ... AMERICAN COOKING STOVE ... GARNITURES DE GRATES ... FERBLANTERIE et d'ARTICLES DE MÉNAGE ...
7nov—M

Le Champion du Sud.
FOURNEAU
"BRILLANT," de Buck.
Temps 43 minutes—Combustible 3 liv. et demie. Il ne peut être surpassé pour le TEMPS pour l'ÉCONOMIE de combustible, la RAPIDITÉ, la DURÉE et la CAPACITÉ.
LE "BRILLANT"
A remporté les prix suivants, à des expositions publiques, pour la cuisson du meilleur pain, dans le plus court espace de temps et avec le moins de combustible.
—Prix remportés—
Le premier prix aux Expositions de St Louis, en 1866, '67, '68, '69.
La grande médaille d'or à l'Exposition de l'Etat de la Louisiane en 1866.
Exposition de Memphis 1869.
Chaque Fourneau Brillant est garanti comme devant donner pleine satisfaction, sans quoi l'argent est rendu au totalité.
N'en employez aucun autre, n'en achetez aucun autre, mais allez chez
A. SIMON,
Salle de vente et d'échantillons
Au No 104 de la rue de Chartres,
(Entre les rues St Louis et Conti.)
Poêles de cafés et autres à des prix grandement réduits.
P. S. Les ordres laissés à la ... Bureau de Poste seront promptement exécutés. 7 nov—1

MAGASIN DE FRUITS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
F. LEMANDRE,
Dépôt d'oranges de la Louisiane,
Au No 37 de la rue Front et No 38 de la rue Fulton,
Entre les rues Poydras et Gravier.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer aux marchands de la Nouvelle-Orléans et aux campagnes ... Fruits Etrangers et du Pays. L'EMBALLAGE D'ORANGES sera l'objet d'une attention toute particulière ...
7 nov—3f F. LEMANDRE.

(Circulaire)
BUREAU DE C. E. GIRARDEY & CO., No 17, Passage de la Bourse.
Nouvelle-Orléans, Lun., 23 août 1869.
Les soussignés, encouragés par le succès qu'il ont obtenu dans la vente des terres à sucre ... [illegible]
Les prix et conditions de la vente doivent être particulièrement spécifiés, et, si cela est possible, des plans ou esquisses de la propriété doivent accompagner l'envoi des renseignements.
Les marchands commissionnaires et autres nous obligeront en faisant circuler cette notice par ni leurs clients.
Nous ferons tous nos efforts pour placer promptement et à des conditions avantageuses les propriétés dont la vente sera confiée à nos soins.
C. E. GIRARDEY & CO., Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières, bons, actions, &c. 27 oct—6f et 1m S et D.

E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale,
ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.
Faïences, Porcelaines, Verreries, &c.,
—ET—
Articles de Ménage de tout genre.
4nov—1f

MM. Desbons et Bonnecaze
ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreux clients et au public en général qu'ils ont ouvert leurs salons de lunch aux coins Royale et St-Pierre, et Bourbon et Toulouse. On y trouvera, comme par le passé, les mets les plus recherchés, chauds et froids.
4 nov—1f—4,7,9,13

FABRIQUE DE CANDI
Une des plus Grandes Fabriques du Sud est exploitée par
NORMAN & REISS,
121 & 123, rue de la Vieille-Levée, 121 & 123
Ils y fabriquent constamment Du Candi en gros et petits batons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de Candis nougats, Candis Star, Candi amer, (Horehound) Candi tressé, Candi doré, Popping Kisses américains, Popping Kisses français, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins.
Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.
Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles d'or et argent, Toute espèce de Rosés, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelé, etc.
Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.
MACARONI. Fabriqué ... FRAIS, toute espèce de Pâtes, telles que Vermicelli, Macaroni, Spaghetti, Lasagnetti, Tagliarini.
EPICES. Canelle moulue, Poivre moulu, Clous de Girofle moulus, Muscade moulue, Gingembre moulu.
EXTRAIT DE CAFÉ. Ils fabriquent constamment le célèbre Extrait de Café. Café pur moulu. Café grillé. Grantis FRAIS.
NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Argenterie et Plaqué.
E. A. TYLER,
115 - - - Rue du Canal - - 115
Vient de faire l'ouverture d'un grand assortiment d'ARGENTERIE massive ... COUTELLERIE ...
7 nov—PP

Demande d'emploi.
UN JEUNE HOMME ... [illegible]

DEMANDE D'UNE NOURRICE.
ON demande une ... [illegible]

NOTICE
JEAN AUGÉ,
RUE DU CANAL, 134.
A L'HONNEUR de prévenir ses clients et le public ... [illegible]

REÇU de la Havane—Par le steamer ... Meilleurs Cigares de la Havane. ... FERNANDEZ & VILLA ...

LA MUSIQUE ET LE FRANÇAIS
UNE dame ... [illegible]

E. DUMAS,
10..........ST-CHARLES..........10
IMPORTATEUR de toute espèce de TAPIS et CASIMIRS FRANÇAIS ... [illegible]

LEÇONS DE PIANO.
UNE jeune personne, graduée d'une des premières écoles de la ville ... No 224 entre Julia et ...
7 nov—1m M J S

LE Dr. B. A. POPE.
CABINET No 135 DE LA RUE DU CANAL, COIN CARONDELET.
ENTRÉE : No 1 DE LA RUE CARONDELET.

Propriétés à louer ou à vendre.
A LOUER.
Le vaste édifice à quatre étages, avec WAREHOUSE à quatre étages dans la cour, situé au coin des rues Conti et Chartres. Possession en sera donnée le 1er octobre.
S'adresser au bureau de M. C. Dufour, No 84, rue Bienville. Dufour—PP.

A VENDRE.
La maison en bois, à étage, No 184 de la rue de l'Esplanade ... [illegible]
H. M. ROBINSON, 12 oct—1m Nos 22 et 24 du Commerce, Place.

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente pour les Etats du Sud, No 132 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane. 20 nov—3m PP

G. L. FEVRE,
148........RUE ROYALE........148
IMPORTATEUR DE
VEAUX VERNIS, cirés, mégissés, Maroquins à chaussures, Chevreaux, Doublures, Articles de fantaisie pour Cordonniers de Dames. Assortiment complet d'Outils de Cordonniers, Tiges de Bottes et Bottines. ELASTIQUE TERRY
Cuir à Harnais, Semelle de Cincinnati et New York. Peaux de Crocodiles tannées.
En débarquement du navire CADICHONNE de Bordeaux.
... Barriques VIN rouge, Côtes Montredon ... E. BORDELOIS, 56, Bienville.

Bureau de la Presse à Coton de la Levée.
Nouvelle-Orléans, 1 novembre 1869.
CONFORMÉMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de sept Directeurs, pour l'année, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le LUNDI, 15 du courant, de 11 heures du matin à 1 heure de l'après midi.
J. V. CHAFFY, Secrétaire. 5 nov—10f

PIANOS! PIANOS!
Bon Marché ! Bon Marché !
NOUS avons constamment en magasin un choix des célèbres Pianos Pleyel. Nous venons de recevoir un lot des beaux et bons Pianos carrés, de la fabrique de Hallet & Cumston. Ces Pianos sont supérieurs à tous ceux qui ont encore été reçus ici et se vendent comparativement à bas prix. On trouvera chez nous des Pianos de seconde main, de Pleyel et autres. Nous pouvons, en ce moment, les offrir à très bon marché.
ZORN & BREMER, Au No 86 de la rue du Camp, près Poydras. 5 nov—3f

Agence générale d'affaires, Bureau de placement et d'émigration pour les deux sexes, rue Toulouse 57.
LES planteurs et les propriétaires qui demandent des employés, agriculteurs, hommes de peine, etc., sont obligés de nous envoyer leur adresse et l'indication du nombre d'ouvriers dont ils ont besoin ... S. TOURRE, Agent. 3 nov

HARMONIE DE LA NATURE.
Nouvelle Composition Musicale,
VENDUE
Au profit des Petites Sœurs des Pauvres.
QUELQUES exemplaires de la dernière composition musicale de M. KOLLING : HARMONIE DE LA NATURE, sont encore à vendre chez les principaux marchands de musique. L'auteur a fait l'abandon sans réserve du produit de cette vente à l'établissement des Petites Sœurs des Pauvres.
Prix de l'exemplaire........$1 00.
2 nov—6f

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 6 NOVEMBRE ... [illegible]
C. T. HOWARD, Président. ... ADAM GIDEON, JOHN L. LEWIS, F. F. WILDER.

AU PUBLIC.
LES PERSONNES ... [illegible] ... PLEYEL, J. PANSER ...

W. DAUPHIN.
150........RUE DU CANAL........150
GRAND DÉBALLAGE d'articles de Paris ... CHAPEAUX ... ARTICLES DE PARIS ... ARTICLES DE DAMES ...

Avis aux Dames.
FÉLIX SARON,
14........RUE BARONNE........14
... [illegible]

CUISINIÈRE ET BLANCHISSEUSE.
ON demande ... [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
Avis. Messieurs ... [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AVIS est donné qu'une assemblée des ... de la Compagnie ... SAMEDI ... pour amender la Charte. ... J. W. HINCKS ...

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican, de la Nlle-Orléans. Bureau, No 8 rue du Camp.
CETTE COMPAGNIE continue à assurer risques d'incendie, de mer et de rivière à prix bas. CHS ROMAN, Président. M. A. TARLETON, Secrétaire.
Directeurs : CHS ROMAN, THS BAILLY BLANCHARD, D. FATJO, ARTHUR FORSTALL, E. GIQUEL, SAM M. TODD, F. A. PETERSON, L. GRIEVEMBERG, W. A. SHROPSHIRE, E. N. MOODY, GARRIET PASCAL.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane. Bureau, No 120 de la rue Canal.
CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivière ... CHARLES BRIGGS, Président. ANTOINE CARRIÈRE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance MECHANICS AND TRADERS DE LA NLLE-ORLEANS
Bureau, No 14, rue Carondelet.
Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime AUX TAUX LES PLUS BAS.
LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. ENGBITEN, Secrétaire.
Directeurs : MM. A. J. Aiken, ... [illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE
Des Facteurs et des Commerçants,
No 39 de la Rue Carondelet.
(EXTRAIT DU TROISIÈME ÉTAT ANNUEL)
Primes pour l'année expirée le ... Pertes payées dans l'année ... Réserve pour risques non expirés ... Bénéfices net pour l'année ... Dividendes ... Intérêt ... Prime ...
Cette Compagnie continue à émettre des polices contre les Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux courants de prime.
MICHEL MUSSON, Président. HARMON DOANE, Vice-Président. ED. A. PALFREY, Secrétaire.
— Directeurs — Moses Greenwood, J. J. Warren, W. A. Johnson, Simon Rosh, John I. Noble, B. T. Buckner, John Chaffe, Perry Nugent, Marshall J. Smith, Sam'l Friedlander, I. Genfeild, H. Frellsen, Alf. S. Huntington, Wm Crevy, L. H. Terry, E. W. Rodd, J. D. Blair, W. S. Pike, Richard Milliken, T. D. Miller, Samuel E. Moore, H. W. Farley, Wm. E. Henning, A. A. Yates, Jno. I. Adams.
17 sept—1m